

L'AGEFI

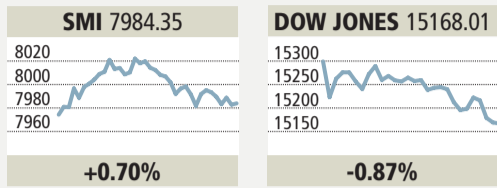
QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

TRANSFERT LE PLUS INATTENDU DE L'ANNÉE

Dirigeante de Burberry à la direction de Apple

PAGE 20

JA-PP/JOURNAL — CASE POSTALE 5031 — CH-1002 LAUSANNE



VENTE ET SERVICES AUX PROFESSIONNELS
Migros-Genève se lance dans le B2B PAGE 6

LE GROUPE VONTOBEL À GENÈVE
Succursale pour les Américains PAGE 7

CONFLIT D'ACTIONNAIRES CHEZ LIFEWATCH
Assemblée encore reportée PAGE 4

RAPPORT PARLEMENTAIRE EN FRANCE
Le Port franc visé à Genève PAGE 8

LE GROUPE ASSURA À LAUSANNE
Nouveau président exécutif PAGE 5

ENTRAIDE ADMINISTRATIVE FISCALE
La Suisse a signé à l'OCDE PAGE 8

NEXANS SUR LE SITE DE CORTAILLOD
Le dernier souffle de Cossonay PAGE 6

L'OR NE CROIT PAS AU DÉFAUT AMÉRICAIN
Au plus bas depuis trois mois PAGE 13

Est-il vraiment remplaçable?



XAVIER COMTESSE. Le très remuant et visible directeur romand d'Avenir Suisse devrait prendre sa retraite dans le courant de l'an prochain. La recherche d'un successeur a commencé. Le processus de sélection en est encore à l'étape long list. C'est à peu près tout ce que l'on peut apprendre aujourd'hui de source très officielle. Ce qui rend l'opération encore plus intrigante.
PAGE 4

Les prémices d'un tournant sur les matières premières

BETTER GOLD. La Confédération elle-même s'engage pour une chaîne de valeur certifiée à l'échelle du monde.

PIERRE BESSARD

Ce qui peut sembler une goutte d'eau dans un océan comporte une portée symbolique et un potentiel non négligeables. En s'associant à la Swiss Better Gold Association, le groupement de neuf acteurs majeurs de la filière aurifère en Suisse, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) contribue à enrayer la polémique sur les industries d'extraction dans les régions difficiles du monde. Ce par-

tenariat de développement économique, dont l'initiative a été présentée hier à Berne, a démarré avec une coopérative minière au Pérou et est destinée à s'étendre à d'autres pays. L'or est exporté directement et un dollar par gramme est reversé en faveur de projets sociaux ou environnementaux dans les communautés concernées. «Les entreprises suisses se sont engagées très tôt et sont très sensibles au thème du développement durable», a constaté

Hans-Peter Egler, directeur de la promotion commerciale au Seco. Parmi les acteurs participants du secteur se trouvent notamment le groupe neuchâtelois d'affinage Metalor, ainsi que le joaillier Cartier. L'exploitation minière artisanale est responsable de près de 20% de l'extraction d'or et touche quelque trente millions de personnes dans le monde. Le partenariat de développement avec la Suisse, qui porte notamment sur l'assistance technique, a permis à la coo-

pérative péruvienne d'éradiquer le travail des enfants, de renoncer à l'utilisation du mercure et d'améliorer les conditions sociales des travailleurs, selon le témoignage de son directeur, Eugenio Huayhua Vera, actuellement en visite en Suisse. La certification de la chaîne de valeur a également permis aux activités d'extraction de sortir du secteur informel et de bénéficier d'une meilleure protection juridique, tout en évitant les intermédiaires. **SUITE PAGE 8**

PÔLE BLUEFACTORY À FRIBOURG

La première réalisation fonctionnelle

Le centre de compétences en santé humaine a lancé hier son Forum: une plateforme expérimentale d'échanges entre les spécialistes et le public.

Première structure à avoir intégré le quartier d'innovation BlueFactory à Fribourg, le Swiss integrative center for human health (SICHH) a présenté hier le lancement de l'entité Forum. Considérée comme la porte d'entrée au centre de compétences, la plateforme est présentée comme un subtil mélange de laboratoire d'idées et d'incubateur de réflexion. Il sera un lieu de valori-

sation et promotion de la place scientifique, technique et économique régionale dans le domaine de la santé humaine. La structure permettra en outre d'accueillir plusieurs événements de réseautage de tous les partenaires et clients du centre. Malgré ce lancement, le SICHH, résultante d'un partenariat public-privé, lancé en 2012 par l'Université de Fribourg et l'Hôpital fribourgeois, peine à s'implanter entièrement sur le site de BlueFactory. Les retards sont dus aux six mois d'attente pour la création de la société anonyme par la ville de Fribourg. Néanmoins, une trentaine de sociétés ont déjà manifesté leur intérêt de collaborer avec le centre.
PAGE 4

TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES (EPFL)

Le périmètre approprié aux opérations

Avec l'enseignement et la recherche, les transferts de technologies sont l'un des trois piliers de l'Ecole polytechnique de Lausanne (EPFL). Dans une perspective d'innovation, donc de résultat économique. L'innovation n'est pas l'invention, et s'en distingue par sa perspective applicative. Le rôle d'Adrienne Corboud Fumagalli, vice-présidente pour l'innovation et la valorisation, est de faire éclore des partenariats qui permettent au savoir et à la créativité de l'EPFL de renouveler le monde économique. L'école mène plus de cent collaborations de recherche par an avec des sociétés industrielles. Mais ce n'est pas un centre de R&D. Car la véritable innovation est imprévisible et ne se limite pas à des as-



ADRIENNE CORBOUD FUMAGALLI. L'école ne fait pas de R&D.

pects technologiques. Elle ne peut être ni planifiée, ni décidée par décret. On la constate lorsqu'elle survient. La véritable innovation vient des technologies de rupture, c'est-à-dire d'une nouvelle manière de voir le monde. C'est au cœur de ces technologies de rupture que l'EPFL trouve sa place. **PAGE 4**

ÉDITORIAL MARJORIE THÉRY

Le défaut pour financer la guerre

A quelques heures de la date butoir du 17 octobre (lire page 23), tous les éléments sont objectivement réunis pour que les Etats-Unis fassent défaut. Personne ne semble vouloir y croire vraiment, bien que les messages d'alerte des grandes organisations économiques internationales se multiplient depuis lundi. Les marchés financiers sont plutôt calmes. Ils n'y croient pas non plus. Les seuls à penser que la chose est possible sont peut-être les Américains eux-mêmes. Certains élus républicains en particulier, comme Joe Barton, qui vient de (re)proclamer qu'aucun accord vaut mieux qu'un mauvais accord. Ne serait-il pas finalement dans l'intérêt des Etats-Unis de faire défaut? Ce ne serait en tout cas pas une première. Sur les quatre précédents, trois ont permis d'effacer des dettes contractées pour financer des guerres. Alors pourquoi les Etats-Unis

n'invoqueraient-ils pas leurs guerres récentes, Irak et Afghanistan, qu'ils considèrent comme justes et universelles, pour refaire l'expérience d'un défaut? Les Américains ont commencé à deux reprises dans les années 1780. Il s'agissait de financer la guerre d'indépendance contre la Grande Bretagne. Le troisième défaut est lié à la Première Guerre mondiale. Il est apparu évident très tardivement, en 1934, que les emprunts contractés en 1917 ne pourraient être remboursés en 1938, date de l'échéance. Le gouvernement de l'époque a tout simplement décidé de se mettre en défaut. Pour financer les très coûteuses guerres d'Irak et d'Afghanistan, Washington avait emprunté 2000 milliards de dollars, pour l'essentiel à des prêteurs étrangers, d'après un rapport publié en début d'année par la Kennedy School of Government (faculté d'administration publique) de Harvard. Cette

somme imposante représente près de 20% du montant total ajouté à la dette publique américaine entre 2001 et 2012. La facture s'élèverait à 6000 milliards de dollars au total, et continue de s'allonger (pensions, etc). Les Etats-Unis ont déjà payé 260 milliards de dollars en intérêts sur la dette de guerre, et les remboursements d'intérêts futurs se monteront à des milliers de milliards. L'histoire a déjà montré que les Américains n'avaient guère d'état d'âme s'agissant d'effacer tout simplement leur dette quand l'intérêt national l'impose. Pourquoi en auraient-ils maintenant? Même dans le secteur privé: le cas récent de General Motors (GM) en témoigne. Il n'y eut aucun problème à supprimer purement et simplement des dettes par une procédure inachevée de liquidation. L'Etat a créé une nouvelle entité juridique GM avec tous les actifs, sans aucun passif. ■

L'essentiel pour vous, c'est les idées d'investissement

VONTOBEL

Le magazine Vontobel derinews® informe sur les thèmes, les tendances et les stratégies d'investissement d'actualité. Pour s'abonner gratuitement: www.derinet.ch/derinews

Vontobel, votre partenaire pour les produits structurés

Performance creates trust
www.derinet.ch



9 771421 948004 3 0042

SUIVE DE LA PAGE UNE

Prémices d'un tournant sur les commodities

L'enjeu pour la Suisse, première place aurifère mondiale, de se profiler sur le terrain humanitaire en marge de l'artisanat minier n'est pas des moindres. Les critiques qui se sont multipliées à propos des conséquences de l'extraction, souvent le seul moyen de subsistance de populations entières, sont régulièrement évoquées comme risque de réputation potentiel. Or, la Suisse doit paradoxalement sa position à ses qualités propres: le niveau de sécurité élevé, l'efficacité et l'intégrité des marchés financiers ou encore le know-how et la qualité de l'exécution. La Swiss Better Gold Association, présidée par l'horloger genevois Laurent Favre, a l'avantage de mettre en exergue les intérêts du secteur privé, plutôt que de miser a priori sur une réglementation dont l'efficacité serait illusoire. «Il s'agit également d'élargir les capacités de production en aidant les mineurs tant sur le plan technique et organisationnel que social et environnemental», explique Philippe Fornier, secrétaire de l'association. L'amélioration constante des mines artisanales passe cependant aussi par la conformité avec les normes internationales en matière de droit du travail, de respect de l'environnement et de santé. Le dialogue intergouvernemental dans les pays concernés, sou-

vent caractérisés par une gouvernance répressive ou corrompue, n'est pas moins décisif. Enfin, la Swiss Better Gold Association s'efforce d'encourager la demande d'or certifié, en particulier auprès des marques horlogères et de la joaillerie, ainsi que des investisseurs. A terme, la sensibilisation du consommateur fait partie des objectifs. Lancée ce printemps, l'initiative semble promise à un certain essor. Philippe Fornier constate l'intérêt de l'industrie du luxe et s'attend à l'adhésion de nouveaux membres. Du côté du Seco, l'expansion du programme est en discussion au Ghana, en Colombie et dans d'autres pays. L'intérêt pour les mineurs est évident. Ils bénéficient d'un prix de vente proche de 100% du cours fixé par la London Bullion Market Association. Ils ont la garantie d'achat de l'intégralité de leur stock et la perspective d'améliorer leur productivité, mais aussi leurs conditions de vie grâce aux projets financés conjointement par l'industrie et la coopération au développement. Il s'agit aussi d'un processus qui sera amélioré au fil des expériences. Si Better Gold ne va pas bouleverser le marché de l'or, l'initiative permet de répondre aux préoccupations récurrentes à propos de l'activité minière. (PB)

L'accord pour renforcer la coopération policière

ITALIE. La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a signé la convention avec le ministre italien de l'Intérieur.

La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et le ministre italien de l'Intérieur Angelino Alfano ont signé lundi à Rome un accord renforçant la coopération policière italo-suisse, notamment contre le crime organisé et le trafic d'êtres humains. Ils ont également évoqué la question de l'asile après les récentes tragédies de Lampedusa. Le nouvel accord redéfinit et met à jour la coopération policière qui existe depuis 15 ans entre les deux pays. Il garantit davantage de protection et de sécurité à la frontière. Par ailleurs, ce texte «nous permettra de mieux combattre la criminalité transfrontalière et les filières d'immigration clandestine», a dit la cheffe du Département fé-

déral de justice et police (DFJP) lors d'une conférence de presse après sa rencontre avec Angelino Alfano. La Suisse et l'Italie pourront également «développer des programmes communs dans le domaine de la protection des témoins», a-t-elle ajouté. «En outre, des patrouilles de police mixtes devraient être engagées dans la zone frontalière et la coopération en cas de catastrophe sera dorénavant mieux régulée». L'accord renforce par ailleurs le rôle de coordination du Centre de coopération policière et douanière de Chiasso (CCPD), véritable fer de lance de la coopération bilatérale, précise le DFJP dans un communiqué. Simonetta Sommaruga a aussi parlé de migration avec le ministre italien. «L'Italie va s'engager pour que la Suisse puisse accéder aux informations de la Task Force que l'Union européenne veut mettre en place après les tragédies de Lampedusa», a assuré la conseillère fédérale. – (ats)

COMMERCE EXTÉRIEUR: le solde d'août légèrement revu à la hausse

L'Administration fédérale des douanes (AFD) a procédé à une révision des données des importations et exportations de la Suisse pour le mois d'août. Selon les nouveaux chiffres, les importations (total 1) ont atteint 12,85 milliards de francs et les exportations 14,71 milliards de francs. La balance commerciale du commerce extérieur se monte désormais à 1,86 milliard de francs, contre 1,85 milliard de francs lors de la publication initiale des données, a indiqué l'AFD mardi dans un communiqué. Les chiffres de septembre du commerce extérieur seront publiés le 22 octobre.

Bien des solutions possibles avec l'Union européenne

LUXEMBOURG. La ministre des Finances a rencontré le commissaire européen au marché intérieur Michel Barnier.

Eveline Widmer-Schlumpf a rencontré mardi à Luxembourg le commissaire européen au marché intérieur Michel Barnier. La conseillère fédérale espère pour la Suisse une solution satisfaisante concernant la directive relative aux instruments du marché financier MiFID II.

La rencontre s'est tenue en marge du conseil annuel des ministres de l'économie et des finances de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE), auquel Eveline Widmer-Schlumpf participait. La cheffe du Département fédéral des finances (DFF) a fait part de points importants pour la Suisse. La conseillère fédérale n'a toutefois pas voulu détailler les aspects abordés avec Michel Barnier. Elle a juste précisé que le commissaire européen en avait pris connaissance. De son côté, Michel Barnier a indiqué être conscient des réserves de la Suisse. Le Français s'est dit prêt à un éclaircissement des incertitudes juridiques. L'entrevue dans la capitale du Grand-Duché avec Michel Barnier, par ailleurs ancien député de Savoie, a duré un quart d'heure environ. Elle intervient dans le cadre d'une opération de lobbying



EVELINE WIDMER-SCHLUMPF. La conseillère fédérale n'a pas voulu détailler les aspects abordés.

engagée par Eveline Widmer-Schlumpf visant à défendre la position des banques suisses dans l'Union. Celles-ci, les plus petites en particulier, s'inquiètent en l'état de l'impact négatif de la directive MiFID, en phase d'adoption au sein de l'UE. Le texte impliquerait une détérioration de leurs conditions d'accès au marché européen dans le domaine des activités transfrontalières de gestion de fortune. Il s'agit de savoir pour le Conseil fédéral quelles sont les prestations que les établissements bancaires helvétiques pourront offrir à partir de leurs succursales dans l'UE: simplement du conseil à la clientèle ou également la palette complète en matière de gestion de fortune.

Si les banques suisses se voyaient contraintes de dispenser beaucoup de leurs activités au sein de leurs représentations dans l'UE, le secteur craint de subir un reflux des fonds sous gestion et de devoir déplacer des emplois de la Suisse vers les pays de l'Union concernés.

Le problème est que les travaux en vue de la concrétisation de MiFID apparaissent déjà suffisamment avancés. Malgré tout, Eveline Widmer-Schlumpf estime qu'il n'est pas trop tard. Selon elle, «il demeure encore passablement de marge de manoeuvre en termes d'appréciation. Nous voulons travailler sur cette base». La conseillère fédérale entend du coup jouer sur les décrets d'application de MiFID II, pour lesquels la Commission européenne est compétente. Parmi les points en suspens subsiste la définition des services aux clients concernés. En tous les cas, Bruxelles ne souhaite pas uniquement des succursales boîte à lettres. De plus, il n'est pas question de créer un régime d'exception pour la Suisse, au risque de violer les principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La discussion avec Michel Barnier

a aussi porté sur les règles d'équivalence, en lien avec la protection des clients. La Commission doit déterminer si les banques d'un Etat tiers doivent disposer d'une succursale dans un pays de l'UE ou dans tous les pays pour effectuer des affaires dans l'entier de l'Union. La question de lier MiFID avec l'accord sur la fiscalité de l'épargne divise en outre toujours, Berne considérant la chose comme un seul paquet, contrairement à Bruxelles. Au-delà, les discussions entre les ministres de l'économie et des finances de l'UE et de l'AELE ont porté sur l'évolution de la situation économique ainsi que sur la réglementation et la surveillance du secteur financier. Eveline Widmer-Schlumpf a rappelé l'importance pour la Suisse de l'ouverture des marchés. Dans ce cadre, la cheffe du DFF a discuté avec son homologue grec Yannis Stourmaras. L'échange s'est inscrit dans la perspective de la présidence de l'UE devant être assumée par Athènes au premier semestre 2014. Les négociations en vue d'un accord sur l'imposition à la source avec la Grèce devraient débuter à ce moment-là. – (ats)

Convention de l'OCDE paraphée par la Suisse

L'accord porte sur l'entraide administrative mutuelle en matière fiscale. Le secrétaire général de l'organisation parle d'un «signal fort» de la part du pays.

La Suisse est devenue hier le 58^e pays à signer la convention de l'OCDE et du concernant l'entraide administrative mutuelle en matière fiscale, qui prévoit un échange spontané d'informations. Cette signature intervient après que le Conseil fédéral a approuvé la Convention le 9 octobre. La Convention multilatérale a été signée par l'ambassadeur de Suisse auprès de l'organisation, Stefan Flückiger, au cours d'une cérémonie tenue au siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris. Le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría a salué l'adhésion de la Suisse à la Convention, selon un communiqué de l'organisation. Selon lui, elle «envoie un signal clair et fort montrant que la Suisse fait partie de la communauté des États pour qui la coopération fiscale internationale est une nécessité.» «Cette signature est un pas important accompli par la Suisse en vue de résoudre les questions soulevées dans son examen par les pairs, réalisé par le Fo-

rum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements. D'autres mesures devront être prises parallèlement à la ratification de la Convention», a encore dit M. Gurría. «La Suisse s'efforce depuis mars 2009 de respecter les normes internationales en matière fiscale», a pour sa part déclaré l'ambassadeur suisse. «La signature de la Convention confirme l'engagement de la Suisse à participer à la lutte mondiale contre l'évasion et la fraude fiscales, dans le but de préserver l'intégrité et la réputation de la place financière du pays», selon Stefan Flückiger. La convention de l'OCDE et du Conseil de l'Europe prévoit que les fiscaux des pays signataires coopèrent pour faire la chasse aux fraudeurs domiciliant leurs avoirs à l'étranger pour échapper à l'impôt, que ce soit en échangeant des données, en procédant à des contrôles fiscaux simultanés ou en aidant au recouvrement. Surtout, avance Pascal Saint-Amans, directeur du centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, la convention «prépare le passage à l'échange automatique de données fiscales», dont l'organisation de pays riches veut faire la nouvelle norme internationale, si possible à partir de 2015. Evoquant le nombre grandissant de pays ayant signé le texte ou s'appropriant à le faire, dont, par

exemple, les paradis fiscaux sous influence britannique, il estime qu'il s'agit d'un «mouvement inéluçtable» et que les Etats qui s'y soustrayaient «allaient commencer à se marginaliser». «Je vois mal comment il y aurait un retour en arrière possible», affirme-t-il, allant jusqu'à prédire pour la Suisse «la fin du secret bancaire». Le texte de l'OCDE est devenu un standard international puisque 56 pays l'ont signé et qu'il est en vigueur dans 28 d'entre eux, avait expliqué Mme Widmer-Schlumpf la semaine passée. Dans l'intervalle, la Croatie a paraphé la convention le 11 octobre. L'échange automatique d'informations figure parmi les mesures applicables, mais n'est pas obligatoire. Il nécessite un accord supplémentaire entre deux ou plusieurs Etats parties. La Suisse a toutefois déjà entamé la réflexion à ce sujet, a rappelé Eveline Widmer-Schlumpf. Le Conseil fédéral soutient en effet l'échange automatique pour autant qu'il n'y ait plus qu'un seul standard international. La convention signée hier prévoit que les Etats s'informent spontanément lorsque des contribuables ont intentionnellement commis des infractions fiscales. De plus, il comporte un effet rétroactif: les pays devront accorder l'assistance administrative durant au maximum les trois ans qui précèdent son entrée en vigueur. – (ats)

GENÈVE: le Port-franc visé par un rapport parlementaire français

Un nouveau rapport parlementaire portant sur la lutte contre les paradis fiscaux a été publié en France. Le Port-franc de Genève figure parmi les dispositifs visés. Les auteurs indiquent que «celui-ci a la réputation d'être particulièrement secret et d'abriter un nombre particulièrement élevé d'œuvres d'art et de biens culturels qui échappent à tout pointage. Les arrivées, les départs et le stockage en transit, ne font en effet l'objet d'aucun contrôle de la part d'aucune administration.» Dans leur document, les parlementaires expliquent que lorsqu'ils se sont rendus à Genève, leur demande de rencontrer les autorités responsables du Port-franc et d'en faire une visite, s'est heurtée à une fin de non-recevoir. Ce qui, pour les auteurs du rapport, «ne peut que conforter les soupçons sur le caractère singulier de certaines activités réputées intervenir dans le cadre du Port-franc».

ASILE: faible taux de demandes en 2011

La Suisse n'a plus accueilli aussi peu de requérants d'asile depuis début 2011. Elle a enregistré 4861 demandes d'asile pour la période de juillet à septembre 2013, soit une baisse de près de 8% par rapport au trimestre précédent, et même un recul de 38% en comparaison avec la même période en 2012, a indiqué l'Office fédéral des migrations (ODM) mardi. «La Suisse a perdu de son attrait», a remarqué l'ODM dans son communiqué. Elargis à janvier, les chiffres confirment cette baisse. Entre janvier et septembre, 15.886 demandes ont été déposées. – (ats)